



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

12230

ARRÊTE N° V 2022-01

**PORTANT RÉGLEMENTATION
DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**

**ROUTE DE TRÈVES
D341**

Nous, **Lysiane TENDIL**
Maire de SAINT JEAN DU BRUEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route et notamment des articles R 44 et R 225,

Vu les arrêtés interministériels du 22 octobre 1963 modifiés et du 24 novembre 1967 relatifs à la signalisation routière,

Vu la demande de l'entreprise DEBELEC CARCASSONNE le 17 janvier 2022,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement afin de permettre les travaux de voirie et de raccordement EDF,

ARRETONS

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée par feux tricolores sur le D341 route de Trèves du mercredi 02 mars 2022 au vendredi 04 mars 2022 de 08h00 à 19h00.

Le stationnement sera interdit sur le parking situé à côté de la station-service, il sera autorisé seulement pour les véhicules de chantier du mercredi 02 mars 2022 au vendredi 04 mars 2022 de 08h00 à 19h00.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est valable du mercredi 02 mars 2022 au vendredi 04 mars 2022 de 08h00 à 19h00.

ARTICLE 3 : L'entreprise DEBELEC se chargera de mettre en place les panneaux de signalisation (panneaux travaux..., balisage, ...). Ils devront également assurer la sécurité de tous les usagers (véhicules et piétons, ...).

ARTICLE 4 : La chaussée et ses abords seront restitués en l'état conformément à l'existant.

ARTICLE 5 : La gêne occasionnée devra être réduite au maximum.

ARTICLE 6 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 7 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Madame le Maire de St Jean du Bruel sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Jean du Bruel, le 19 janvier 2022.

Le Maire
TENDIL Lysiane

The official stamp of the Mayor of Saint-Jean-du-Bruel is circular, containing the name 'SAINT-JEAN-DU-BRUEL' and the year '2022'. A signature is written over the stamp.